

ENQUETE EMPLOI AUPRES DES ENTREPRISES FORMELLES AU TOGO

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

Depuis plus d'une décennie, la question de l'emploi en particulier celle de l'emploi des jeunes est au centre des grandes rencontres des pays africains, et les décideurs politiques ne manquent pas d'occasion pour évoquer l'ampleur du phénomène de chômage et d'inciter les différents acteurs à y trouver des solutions appropriées et de manière durable.

Au Togo, la problématique de l'emploi reste un défi à relever pour les autorités. Pour y faire face, elles n'ont pas hésité, dans le cadre des différentes programmations économiques, à faire une place de choix à l'emploi. C'est le cas notamment dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE, 2013-2017), le Plan national de développement (PND 2018-2022) et la feuille de route gouvernementale 2025. Cette dernière envisage, à travers son axe stratégique 2, de maximiser le potentiel de création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie. Ce qui a amené le gouvernement à initier des actions en vue de l'amélioration de l'attractivité du pays auprès des investisseurs à travers l'assainissement du climat des affaires afin de booster la création de l'emploi.

Pour un meilleur accompagnement dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions de cette feuille de route, il est indispensable de disposer d'un système d'informations du marché du travail performant qui produit régulièrement des indicateurs économiques pertinents et fiables. La production des indicateurs passent nécessairement par la collecte des informations. Il incombe à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) dans son rôle de producteur d'informations sur le marché du travail dévolu à son département de l'observatoire de l'emploi (DOE), de jouer sa partition à cet effet. Ainsi, l'ANPE se propose de mener une enquête pour analyser les emplois créés dans les entreprises du secteur formel au cours des années 2021 et 2022.

Il faut rappeler que le secteur formel dans le domaine économique est le socle de l'économie nationale et constitue un atout majeur pour un développement économique et social efficient. Il regroupe l'ensemble des entreprises organisées et bien structurées, fonctionnant selon des règles de gestion conformément à la réglementation en vigueur en matière de fiscalité, de comptabilité et de législation du travail. Il est donc aisément identifiable par rapport au secteur informel et comprend les administrations d'Etat, les sociétés et entreprises publiques ou parapubliques, privées, les organisations non gouvernementales et les actions coopératives. Pour certaines raisons, les administrations d'Etat seront exclues du champ de cette enquête.

Par ailleurs, l'ANPE s'appuiera sur ses partenaires pour la réussite de cette mission. Ainsi, l'étude se fera en synergie avec les principaux acteurs du système d'informations sur le marché du travail que sont l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), l'office togolais des recettes (OTR), la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), etc.

C'est dans le but de justifier de la nécessité de disposer des indicateurs sur la création de l'emploi en vue d'aider à la prise de décision que les présents termes de référence sont rédigés.

2. Objectifs

L'objectif général poursuivi par cette collecte est de disposer des informations fiables sur les emplois créés, la formation de la main d'œuvre, le recrutement du personnel et l'organisation des entreprises du secteur formel au Togo.

Spécifiquement, il est question de :

- mesurer le volume des emplois dans les entreprises du secteur formel en 2021 et 2022 ;
- mesurer le volume des emplois créés dans les entreprises du secteur formel en 2021 et 2022 ;
- renseigner sur les mouvements du personnel à travers les embauches et les départs dans les entreprises ;
- renseigner sur les perspectives de création d'emploi dans les entreprises du secteur formel ;
- renseigner sur la formation du personnel dans les entreprises du secteur formel ;
- renseigner sur l'organisation du travail et du personnel dans les entreprises du secteur formel.

3. Résultats attendus

A l'issue de la collecte, les résultats suivants sont obtenus :

- le volume des emplois dans les entreprises du secteur formel en 2021 et 2022 est mesuré ;
- le volume des emplois créés dans les entreprises du secteur formel en 2021 et 2022 est mesuré ;
- les mouvements du personnel à travers les embauches et les départs dans les entreprises sont connus ;
- les perspectives de création d'emploi dans les entreprises du secteur formel sont connus ;
- la formation du personnel dans les entreprises du secteur formel est connue;
- l'organisation du travail et du personnel dans les entreprises du secteur formel est connue.

4. Méthodologie

La méthodologie retenue pour atteindre les objectifs visés est celle d'une enquête par sondage auprès des entreprises formelles exerçant sur le territoire togolais. La base de sondage à utiliser pour l'enquête sera constituée à partir de la base de données des entreprises de l'Office togolais des recettes (OTR). Le choix de l'OTR comme la source d'informations des entreprises se justifie par le fait que le registre de ce dernier permet d'avoir l'ensemble des entreprises

formelles. En plus, les informations sur les entreprises sont désagrégées selon les secteurs d'activités, la taille et mises à jour régulièrement

La démarche de sondage préconisée est celle d'un sondage aléatoire stratifié en tenant compte du secteur d'activités et de la taille (effectif du personnel) qui sera élaboré avec l'appui d'une personne ressource.

La démarche méthodologique passera par la définition d'un plan de sondage, l'élaboration d'un questionnaire, la conception d'une application de collecte par tablette, la formation des agents de collecte, le travail de terrain, le contrôle de la qualité, la gestion et l'analyse des données et le partage des résultats.